

Demander une retraite de réversion

Accéder au Service en ligne

Ce service vous permet d'effectuer une seule et unique demande de pension de réversion **auprès de tous les régimes de retraite** auquel votre époux ou ex-époux a cotisé.

Il permet également aux orphelins répondant à certaines conditions d'en bénéficier.

Vous devez disposer d'un compte **Franceconnect** pour vous connecter.

Une vidéo présente les étapes de la démarche en ligne :

- Pensions de réversion, d'invalidité et d'orphelin au décès d'un salarié



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00